

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de la Caisse
Desjardins de La Baie-Bas-Saguenay, tenue le 16 avril 2025 à
18h30 en mode virtuel sous la présidence de M. Mario Simard**

Intervenants présents :

M. Mario Simard, président

M. Franck Turcotte, vice-président

M. Martin Lavoie, secrétaire

M. Dany Laforest-Lavoie, membre du Conseil d'administration

Mme Céline Lapointe, directrice générale

Personnes-ressources :

Mme Marie-Pier Bluteau, directrice soutien à la gestion et adjointe à la direction générale

Mme Noémie Lavoie, Adjointe à la direction générale

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

Mario Simard, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres et présente les invités qui l'accompagneront, tout au long du déroulement de l'assemblée générale annuelle.

Il présente aussi pour la première fois la nouvelle directrice générale de la caisse, Mme Céline Lapointe qui est en poste depuis le 1^{er} juillet dernier.

Il déclare l'assemblée ouverte à 18h30. Le président précise que cette assemblée sera offerte en mode virtuel, ce qui implique que les membres participants pourront voter en direct et à distance sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours.

1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Présentation du vidéo de M. Guy Cormier, le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

Une capsule vidéo est diffusée afin de présenter les règles de fonctionnement de la plateforme de webdiffusion, notamment en ce qui concerne le déroulement de l'assemblée ainsi que le vote en direct. De plus, M. Mario Simard précise également les conditions à respecter pour être un membre de plein droit.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Le président précise le rôle d'une personne scrutatrice. Celui-ci recommande de nommer deux personnes pour ce rôle, soit Mme Marie-Pier Bluteau et Mme Noémie Lavoie.

IL EST PROPOSÉ PAR :

[REDACTED]

APPUYÉ PAR :

[REDACTED]

et résolu unanimement que Mme Marie-Pier Bluteau et Mme Noémie Lavoie soient nommées comme personnes scrutatrices.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour par M. Martin Lavoie, secrétaire :

IL EST PROPOSÉ PAR :

[REDACTED]

APPUYÉ PAR :

[REDACTED]

et résolu unanimement que l'assemblée se poursuive selon l'ordre du jour établi qui se lit donc comme suit:

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle du 16 avril 2025

Caisse Desjardins de La Baie–Bas-Saguenay

3. Ouverture de l'assemblée

3.1. Mot de bienvenue

3.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

4. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

4.1. Règles pour participer à l'AGA

4.2. Nomination des personnes scrutatrices

4.3. Adoption de l'ordre du jour

4.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 11 avril 2024

5. Retour sur l'année 2024

5.1. Rapport du conseil d'administration

5.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

5.3. Rapport financier

5.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

6. Période de questions

7. Propositions soumises au vote

7.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

(vote en différé)

7.2. Élection des membres du conseil d'administration

7.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

7.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

7.2.3. Présentation des personnes candidates

7.2.4. Élection par acclamation

7.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

8. Fin de la rencontre et remerciements

9. Publication des résultats et levée de l'assemblée

2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 11 avril 2024

IL EST PROPOSÉ PAR :

[REDACTED]

APPUYÉ PAR :

[REDACTED]

et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2024.

3. Retour sur l'année 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

Le président du conseil, Mario Simard, débute en présentant les membres du conseil d'administration ainsi que leur fonction. Ensuite, il présente le rapport du conseil d'administration dans lequel il souligne les principales réalisations de la dernière année ainsi que les orientations que la Caisse s'est fixées.

Enfin, il souligne le départ à la retraite dans la dernière année de M. Martin Lemay, directeur général la caisse après près de 30 années de bons et loyaux services pour Desjardins.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M. Guy Girard, vice-président du Conseil d'administration et président du Comité d'Audit et déontologie, présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques et il confirme :

- Qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Qu'il n'y a eu aucune dérogation à la conformité des dépôts et prêts accordés aux personnes intéressées.
- Qu'aucun contrat de fourniture de biens ou de services accordés par la caisse à des personnes visées par le code n'a été accordé.

3.3. Rapport financier

Une courte capsule vidéo est diffusée afin de présenter les résultats financiers de la Caisse.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Une capsule vidéo est diffusée afin de présenter le bilan de l'engagement dans le milieu.

M. Franck Turcotte, vice-président du Conseil d'administration et président du Comité Gouvernance, éthique et coopération précise que dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté dans le but de se donner une vision de notre engagement dans le milieu ainsi que de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration.

Le nouveau Plan d'engagement et de proximité a permis de réévaluer nos priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la Caisse se

traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

M. Turcotte prend un moment pour remercier tous nos membres et partenaires du milieu qui ont participé à nos diverses consultations puisque c'est grâce à leur participation que nous pouvons mieux comprendre leurs besoins et attentes et ainsi soutenir les initiatives qui leur sont chères. Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre Caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

La Caisse possède une politique de contribution, rendue publique sur le site Internet de la Caisse. Cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites. Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

4. Période de questions

Aucune question n'est soulevée par les membres.

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (Vote en différé)

La directrice générale de la caisse présente la répartition des excédents annuels.

IL EST PROPOSÉ PAR :

[REDACTED]

APPUYÉ PAR :

[REDACTED]

et résolu unanimement d'accepter la proposition recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels.

Cette proposition sera soumise au vote après les présentations et les discussions de l'assemblée générale annuelle.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Le président précise qu'il agira comme président d'élection, tel que le prévoit le règlement. De plus, M. Martin Lavoie agira comme secrétaire d'élection appuyé par les personnes scrutatrices, Mme Marie-Pier Bluteau et Mme Noémie Lavoie.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

M. Dany Laforest-Lavoie présente le rapport du comité de mise en candidature. Il présente également brièvement le profil collectif enrichi du conseil d'administration ainsi que les cibles de compétences et de représentativité de ses membres. Cette démarche permet à la Caisse de faire un appel de candidatures en fonction de critères précis afin d'enrichir la composition de son conseil.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et au Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite Internet, notre page Facebook)

Pour l'assemblée générale de cette année, 3 postes sont à combler et la Caisse a reçu 2 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Tel qu'indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Expérience membres/Clients, Gouvernance et Comptabilité
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 50-64 ans et 65 ans et plus
- Des représentant(e)s du secteur de La Baie et du Bas-Saguenay
- Des personnes représentant la diversité ethnoculturelle

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

M. Laforest-Lavoie présente ensuite les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année, soit :

- Mme Ginette Larouche
- M. Franck Turcotte

5.2.3. Présentation des personnes candidates

Le président prend un moment pour remercier chaleureusement, M. Guy Girard, qui n'a pas demandé de renouvellement de mandat sur le conseil d'administration après 17 années d'implication active au sein de Desjardins. M. Girard a démontré une très grande disponibilité pour notre caisse autant

comme membre de l'exécutif que sur les comités de toutes sortes et à ses présences aux différents congrès et assemblées du Mouvement Desjardins. M. Girard a participé pleinement à l'avancement de notre coopérative et a été très dévoué tout au long de ces années.

Il présente ensuite les personnes candidates éligibles à la fonction de membre du conseil d'administration. D'ailleurs, un document de présentation se trouve sur le site Internet de la Caisse.

5.2.4. Élection par acclamation

Étant donné qu'il y a trois (3) postes à pourvoir au conseil d'administration et que le nombre de candidatures reçu est inférieur au nombre total de postes à combler, les personnes candidates suivantes sont déclarées élues aux postes de membres du conseil d'administration :

- Mme Ginette Larouche
- M. Franck Turcotte

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président fait un rappel sur les éléments qui feront l'objet d'un vote en différé :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;

Le président explique également la méthode de votation en différé via Accès D. L'ouverture de la période de votation en différé débutera le 16 avril, dès la fin de la présentation. Celle-ci sera d'une durée de 4 jours, soit jusqu'au 20 avril, à 23h59. Les résultats seront dévoilés 24 à 48 heures après la période de votation. Ces résultats seront publiés sur le site Internet de la Caisse et ils seront également disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra fin officiellement à l'assemblée générale annuelle à moins d'un vote négatif où il

faudrait reprendre le vote sur une nouvelle proposition de partage des excédents annuels et les ristournes.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Le président remercie les membres présents à cette assemblée pour leur implication ainsi que leur confiance envers le Conseil d'administration et envers toute l'équipe de la Caisse Desjardins de La Baie-Bas-Saguenay. De plus, il remercie ceux qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée, particulièrement Mme Marie-Pier Bluteau et Mme Noémie Lavoie pour l'excellent support et l'orchestration de cette assemblée. Enfin, le président adresse des remerciements à l'ensemble du personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Lorsque les résultats du vote seront publiés, et dans le cas d'un vote favorable aux propositions, l'ordre du jour sera épuisé.

Le président déclare alors l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de La Baie-Bas-Saguenay suspendue à 19h35.

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11h58.

PRÉSIDENT

Mario Simard

SECRÉTAIRE

Martin Lavoie